Image not found or type unknown

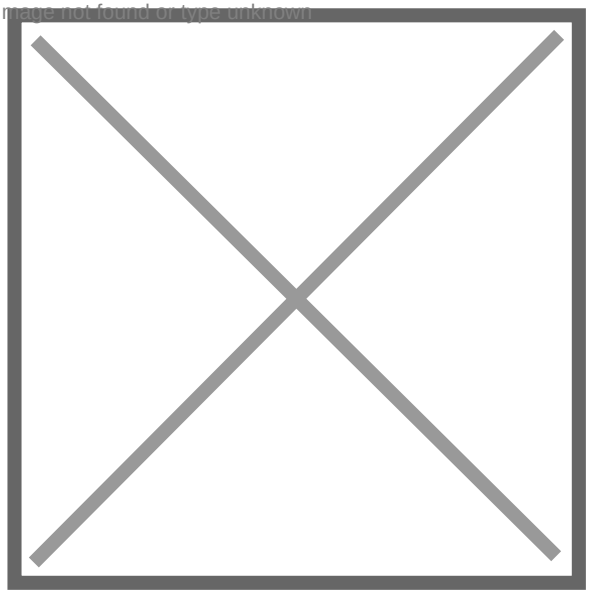

Envoi d'une vidéo diffamante sur moi recours

Par **sebastine**, le **07/02/2012** à **23:28**

Bonjour,
je vous explique donc mon problème :
Mon ami avait posté une vidéo de lui même sur son mur facebook où il chantait ...(pas très juste on va dire ...). C'était pour avoir des avis de ses "amis" à cette époque. Suite à plusieurs critiques, il a retiré cette vidéo. Il l'a même retiré de son compte youtube après conseils de certains bons amis.
Le problème est que, depuis, cette histoire a fait le tour, et certaines personnes malveillantes se sont empressées d'en faire la pub !!! Pensant que l'affaire s'était tassée, nous venons de remarquer qu'une personne (dont nous soupçonnons l'identité mais rien n'est sûr) a crée 2 comptes (même pseudo) et a posté la vidéo sur youtube, dailymotion et wat (et encore je me demande s'il n'y en a pas d'autres ! cette affaire date d'il y a un an mais en lisant les commentaires, il y a certains "ennemis" qui alimentent le lien.

Ce qui me choque, c'est que l'auteur (ami facebook de mon ami à cette époque) a dû capturer la vidéo dans son pc et la diffuser ensuite. En a t'il le droit ? quels sont les recours ? D'autant plus, qu'il y a une atteinte à l'intégrité et une volonté clairement et ouvertement montrée de nuire et une d'humilier ! Sans compter une incitation à la haine si je lis certains commentaires ....

Je vois qu'en plus, de la video, l'auteur et certaines personnes déballent en commentaires son nom, son pseudo facebook et le lien de sa page facebook !!
A force mon ami commence à faire une dépression de tout ça.
Que puis je faire pour l'aider ?
Mon ami m'a dit qu'il avait déjà envoyé à l'époque un message à youtube demandant le retrait de la vidéo mais il n'a eu aucune réponse.
Quelle procédure dois je adopter ? et contre qui doit il se retourner ? les hébergeurs de vidéos ? l'auteur ? Comment puis je avoir l'identité de l'auteur ?

quelle terme juridique dois je utiliser pour qualifier tout ce qui pèse sur mon ami ? quelle charge pèse sur la personne et/ou les sites hébergeurs ? atteinte à la dignité, à l'intégrité ? atteinte à la réputation d'autrui ? incitation à la haine ? volonté d'humiliation publique ?volonté clairement et ouvertement montré de nuire ? harcèlement/acharnement psychologique ? diffamation ?
Si besoin est, je peux envoyer les liens des vidéos ou vous pourrez lire les commentaires insultants et diffamants sans compter l'acharnement de ces derniers ....
Je vous remercie de votre aide par avance
sebastine

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés